

NON

**À L'INTÉGRATION
DE **L'APL** DANS LE
REVENU UNIVERSEL
D'ACTIVITÉ !**

LE POINT DE VUE DES ORGANISMES HLM

NOVEMBRE 2019

REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ



Le contexte de la mise en place annoncée du RUA



LES SOUHAITS DU GOUVERNEMENT

- RÉAMÉNER LES DROITS SOCIAUX (ASSURANCE-CHÔMAGE, RETRAITES)
- CRÉER UNE ALLOCATION UNIQUE QUI FUSIONNERAIT LE PLUS GRAND NOMBRE DE PRESTATIONS POSSIBLES
- METTRE FIN À LA COMPLEXITÉ DU SYSTÈME À L'ŒUVRE
- SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DROITS
- FACILITER LE RETOUR À L'EMPLOI

LE MOUVEMENT HLM DIT

OUI À LA MISE EN PLACE DU RUA

NON À L'INTÉGRATION DES APL DANS CE FUTUR DISPOSITIF

NON À LA CRÉATION D'UNE ALLOCATION UNIQUE AVEC LA MÊME ENVELOPPE GLOBALE

Pourquoi ?

I. NON à l'intégration de l'APL dans le RUA

- ➔ **PARCE QUE L'APL N'EST PAS UN MINIMA SOCIAL ET NE FAIT PAS PARTIE D'UN ÉLÉMENT DU REVENU**
- ➔ **MÊME SI ELLE EST VERSÉE PAR LA CAF QUI ELLE-MÊME VERSE LES MINIMA SOCIAUX, POUR AUTANT IL NE FAUT PAS CONFONDRE LES SUJETS**
- ➔ **LES APL ONT POUR MISSION DE PERMETTRE AUX PERSONNES DISPOSANT DE FAIBLES RESSOURCES D'ACCÉDER À UN LOGEMENT ET DE S'Y MAINTENIR !**
- ➔ **LE DROIT AU LOGEMENT EST UN DROIT FONDAMENTAL, ON NE DOIT PAS CONDITIONNER CE DROIT À LA REPRISE DE L'EMPLOI**
- ➔ **AU CONTRAIRE, POUR ACCÉDER À UN EMPLOI, IL EST IMPÉRATIF D'ACCÉDER AU PRÉALABLE À UN LOGEMENT. LE GOUVERNEMENT LE RECONNAÎT D'AILLEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SA POLITIQUE EN FAVEUR DU « LOGEMENT D'ABORD »**
- ➔ **POURQUOI ALORS VOULOIR BROUILLER LES MESSAGES DANS LE PROJET DU RUA ?**
- ➔ **PARCE QUE LES APL ONT FAIT LEURS PREUVES ET S'ADRESSENT AUX MÉNAGES MODESTES**
- ➔ **DANS LE PARC SOCIAL, ELLES PERMETTENT DE PASSER D'UN TAUX D'EFFORT DE 35 % À 10,5 % (DE 63 À 34 % DANS LE PRIVÉ). 49 % DES MÉNAGES LOGÉS DANS LE PARC SOCIAL BÉNÉFICIENT DE L'APL (AURA)**

À LYON OU CLERMONT-FERRAND



Pour une personne seule :
Si salaire mensuel > à 1 220 €
= PLUS D'APL



Pour un couple avec 2 enfants :
Si salaire mensuel > à 2 250 €
= PLUS D'APL

À PRIVAS (07)



Pour une personne seule :
Si salaire mensuel > à 1 180 €
= PLUS D'APL



Pour un couple avec 2 enfants :
Si salaire mensuel > à 2 150 €
= PLUS D'APL

➔ **38 % DES MÉNAGES LOGÉS DANS LE PARC SOCIAL ONT DES RESSOURCES INFÉRIEURES AU SEUIL DE PAUVRETÉ (AURA)** RAPPEL DÉFINITION INSEE 2015 : POUR UNE PERSONNE SEULE 1 015 €/MOIS ; UN COUPLE AVEC 2 ENFANTS : 2 132 €/MOIS ; UNE PERSONNE SEULE AVEC UN ENFANT : 1 134 €/MOIS)

44 % SONT EN SITUATION D'EMPLOI (DONT PRÈS D'1/4 EN EMPLOI PRÉCAIRE)

➔ **PARCE QUE LES APL BÉNÉFICIENT À DES MÉNAGES POPULAIRES MAIS QUI NE DISPOSENT PAS NÉCESSAIREMENT DE MINIMAS SOCIAUX OU SONT RETRAITÉS**

SUR LES 6 M. DE BÉNÉFICIAIRES DES APL, 2,8 M. NE BÉNÉFICIENT PAS DE MINIMA SOCIAUX (NATIONAL)

38 % DES BÉNÉFICIAIRES DE L'APL en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES NE TOUCHENT PAS DE MINIMAS SOCIAUX

➔ **PARCE QUE S'ATTAQUER UNE NOUVELLE FOIS AUX APL, C'EST FRAGILISER LES ORGANISMES HLM ET LES LOCATAIRES**

ACTUELLEMENT 98 % DES APL SONT VERSÉES EN TIERS PAYANT AUX ORGANISMES

POUR MÉMOIRE, LE GOUVERNEMENT A DÉJÀ

- RÉDUIT POUR LE LOCATAIRE SON APL DE 5 €
- OBLIGÉ LES ORGANISMES HLM À PRENDRE EN CHARGE AVEC LA RLS L'ÉCONOMIE BUDGÉTAIRE QU'IL SOUHAITAIT FAIRE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE SUR LE DOS DES BAILLEURS (1,7 MILLIARD D'€ DÉJÀ PONCTIONNÉ)
- PRÉVU À TRAVERS LE PROJET D'ACTUALISATION DE LA BASE RESSOURCES APL (CHANTIER CONTEMPORANÉISATION EN COURS AVEC EFFET DÉBUT 2020)
UNE ÉCONOMIE DE PLUS DE 1,3 MILLIARD POUR LES FINANCES PUBLIQUES

➔ **CE QUI VA SE TRADUIRE DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2020
PAR UNE BAISSSE DE 23 % PAR RAPPORT À 2017
SOIT AU TOTAL, UNE ÉCONOMIE DE PLUS DE 7 MILLIARDS** ←

➤ **2. NON à la création d'une allocation unique avec la même enveloppe globale**

➔ **PARCE QU'ON NE PEUT PAS GARANTIR** QUE LES ÉCONOMIES RÉALISÉES PAR LA FUSION DES AIDES (FRAIS DE GESTION, VERSEMENTS INDUS ETC.) SUFFIRONT À **ABSORBER LES « NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES » (= NON RECOURS)**

➔ **PARCE QUE LES APL RELÈVENT, AVANT TOUT, DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET NE PEUVENT PAS ÊTRE PAYÉES PAR LES PAUVRES EUX-MÊMES**

➔ **IL EST DONC, DÈS À PRÉSENT, NÉCESSAIRE DE PRÉVOIR UNE AUGMENTATION DU MONTANT GLOBAL DE L'ENVELOPPE**

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

L'Union sociale pour l'habitat est au service de tous les organismes Hlm. Elle se compose d'experts qui conduisent et produisent de nombreux travaux de réflexion et d'analyse sur la question de l'habitat dans toutes ses dimensions.

Également porte-parole du Mouvement Hlm dans les débats portant sur la question du logement, l'Union contribue à concevoir la politique sociale de l'habitat.

LES PRINCIPALES MISSIONS DE L'UNION

1. **Un rôle de représentation nationale** auprès des pouvoirs publics, des milieux professionnels, des médias, de nos partenaires et de l'opinion publique.
2. **Une fonction d'information, de conseil et d'assistance** auprès des adhérents afin de faciliter et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.
3. **Une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et d'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat.**

L'UNION REPRÉSENTE (JUILLET 2019) :

- **243 offices publics** représentés par la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat (OPH)
- **195 entreprises sociales** représentées par la Fédération nationale des Entreprises sociales pour l'habitat (ESH)
- **165 sociétés coopératives d'Hlm**, les Coop'Hlm, représentées par la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm
- **56 SACICAP** (Sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accèsion à la propriété) représentées par Procivis-UES-AP.
- **12 associations ou unions régionales** réunies dans le cadre de la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social (FNAR)

Soit au total **660 organismes animés par 12 000 administrateurs bénévoles et 82 000 salariés.**

L'UNION C'EST AUSSI

- **Un congrès Hlm annuel**
- **Une collection de Cahiers publiés** et mis à la disposition des organismes Hlm
- Une quinzaine de **journées professionnelles** organisées tous les ans
- **Des travaux de recherche** soutenus par l'USH
- Des offres d'emplois publiées sur la Bourse de l'emploi
- **Des offres de logements mises en ligne sur Bienveo.fr**
- **L'information du Mouvement Hlm en temps réel sur son compte Twitter @unionhlm**

L'AURA-HLM

Le mouvement HLM régional

L'Association Régionale regroupe les bailleurs sociaux d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ces organismes construisent, rénovent, gèrent des logements à destination des familles modestes ».

L'AURA-HLM est mobilisée pour mieux appréhender les enjeux législatifs, les évolutions des métiers et du secteur, nourrir et enrichir les réflexions et accompagner les professionnels du logement social.

Elle favorise les coopérations entre les organismes HLM, et avec l'ensemble des partenaires mobilisés sur les questions de construction, de gestion immobilière, de politique de la ville et des services.

L'AURA-HLM A POUR OBJETS D'ASSUMER 4 PRINCIPALES MISSIONS :

- > Représentation
- > Animation professionnelle
- > Production, exploitation d'études et d'outils
- > Coordination & appui aux inter-bailleurs infrarégionaux

L'ASSOCIATION RÉGIONALE COMPTE 94 ADHÉRENTS (NOVEMBRE 2019)

- **30 Offices publics de l'Habitat**
- **26 Entreprises Sociales de l'Habitat**
- **21 Coopératives d'HLM**
- **9 SACICAP**
- **8 EPL**

Chiffres clés du parc social en Auvergne-Rhône-Alpes - 2018

- **559 000** logements locatifs sociaux
- **14 000** Logements agréés
- **2 000** logements en accession sociale
- **12 000** logements réhabilités
- **2,24 Md€** investis dans la production et dans la réhabilitation